



Défi-Nature Auvergne Rhône-Alpes

28 avril 2019

St Etienne sur Chalaronne (01)

BULLETIN D'INSCRIPTION « EQUIPE »

Droits d'inscription : **63,00 €**

Les concurrents licenciés à une fédération (FFE, ATHLE, FFTri, FFC, FFCT) devront présenter leur licence de l'année en cours. Les non-licenciés ainsi que les cavaliers ayant une licence « pratiquant » devront présenter un Certificat Médical en cours de validité autorisant la pratique de la discipline en compétition. Les équipes comprenant un cavalier non-licencié devront payer 10 € en supplément afin qu'il leur soit établi une Licence Verte au nom du cavalier auprès de la FFE.

NOM DE L'EQUIPE : _____

N° Tél mobile de contact : _____

CAVALIER

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Email : Licencié(e) FFE oui non

N° de Licence :

Non licencié : prévoir 10 € suppl. licence verte

CHEVAL

Nom : N°SIRE :

Signature

COUREUR A PIED

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Email : Licencié(e) ATHLE, FFTri : oui non

N° de Licence :

Signature

CYCLISTE

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

.....

Email : Licencié(e) FFC, FFCT : oui non

N° de Licence :

Signature

Ce bulletin d'inscription est à retourner complété **avant le 20 avril 2019** accompagné d'un chèque de 63,00 € ou 73,00 € (si le cavalier demande la licence verte) à l'ordre du CRTE Auvergne Rhône-Alpes, à l'adresse suivante,

Comité Régional de Tourisme Équestre Auvergne-Rhône-Alpes

Maison des Sports

4 rue des trois meules - BP 90144

42012 St Etienne Cedex 2

Votre inscription sera confirmée à réception de ce bulletin



+ d'infos :

<http://www.tourismequestre-auvergnerrhonealpes.fr/evenements/defi-nature/defi-nature-2019/>

Contact du CRTE en charge du DÉFI-NATURE :

Charlène : 06 50 11 35 24 - charlene.crte.ara@gmail.com